

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 3 octobre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DDCT 133 Adhésion de la Ville de Paris à l'association "La 27^e Région".

M^{me} Pauline VÉRON, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-33 et suivants ;

Vu les statuts de l'association "La 27^e Région", annexés à la présente délibération ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2016 par lequel M^{me} la Maire de Paris propose que la Ville de Paris adhère à l'association "La 27^e Région" et propose de désigner son représentant afin de siéger dans cette association ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Article 1 : La Maire de Paris est autorisée, au nom de la Ville de Paris, à adhérer à l'association "La 27^e Région", moyennant le versement d'une cotisation annuelle arrêtée pour 2016 à 5 000 euros.

Article 2 : M. Emmanuel GRÉGOIRE, Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, des services publics et de la modernisation de l'administration, est désigné afin de représenter la Ville à l'Assemblée Générale de l'association "La 27^e Région".

Article 3 : M. Emmanuel GRÉGOIRE, Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, des services publics et de la modernisation de l'administration, est désigné afin de représenter le cas échéant la Ville au Conseil d'Administration de l'association "La 27^e Région".

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 011, nature 6281, fonction 020 du Budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'année 2016 et exercices suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO